

Legislative Studies

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique
- > Code ELP : 4J7RLSTC

Présentation

Pendant longtemps, les études parlementaires ont constitué un point aveugle de la science politique française alors que les Legislative studies représentaient un domaine très développé et structuré dans le monde anglosaxon. Or, depuis quelques années, ce champ du savoir fait l'objet d'une attention de plus en plus soutenue en France. Ce cours est une introduction aux Legislative studies et comprend une première partie sur l'histoire de ce domaine (œuvres et auteurs), une seconde partie sur l'histoire et l'organisation du travail parlementaire, une troisième partie sur les élites parlementaires.

Évaluation

Contrôle continu

Contact(s)

- > Christophe Le digol
cledigol@parisnanterre.fr